



Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Compte rendu entrevue Président du Conseil d'Administration 30 juin 2015

Présents : Mr Secheresse

Présents direction : Col Delaigue, Col Kaiser, Col Guillot, Col Collot A.

Présents syndicat SUD : Mme Marion, 1^{ère} Cl Hilaire, S/c Chenal, Lt Lebrun, A/c Chabbouh, A/c Viallard, S/c Dupir, Mr Coupaud, Mr Froment, Mr Granotier

En préambule, le Président explique sa démarche visant à rencontrer au plus tôt l'ensemble des organisations syndicales ainsi que les représentants des sapeurs-pompiers volontaires.

➤ Présentation du Président :

Le Président présente, ses différents mandats et sa vision du Secours/Incendie. Il précise qu'il est « président du SDMIS », qui est le nouveau SDIS avec un financement issu de la métropole 80 % et du département 20 %. Cette structure est pour lui novatrice et tend à se développer sur le territoire national.

Cette démarche de présentation est également effectuée auprès de tous les acteurs de l'Etat, il tient à souligner qu'il ne s'agit pas seulement d'un partenariat financier mais aussi d'un partenariat face aux risques majeurs.

Le président confirme son ouverture d'esprit et salue la diversité de notre délégation qui apportera selon lui une variété intéressante au débat.

➤ Présentation SUD :

Le président étant contraint par l'horaire, une présentation des participants et de leurs mandats locaux, nationaux est faite par le secrétaire général ainsi que la présentation du syndicat SUD, son fonctionnement, son analyse ainsi que sa force de proposition dans tous les dossiers qu'il traite.



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

➤ Point de situation :

Un point de situation du SDMIS est dressé, avec la reconnaissance des points positifs tels que les matériels, l'habillement, les bâtiments.

Cependant, nous faisons état de l'historique laissé par son prédécesseur avec ses travers comme l'absence de communication des documents nous amenant à faire appel à la CADA par exemple.

Le président fait un point vis-à-vis du « stand-by » de son prédécesseur du fait de ses nombreuses missions et ne prend pas partie sur le sujet.

Il précise simplement le concernant, qu'il est une personne franche et directe et que tous les documents demandés seront fournis à présent.

Nous nous inscrivons également comme une équipe constructive et qu'à ce titre, le président devait nous considérer comme un partenaire.

➤ Point juridique :

Un déroulé des actions juridiques sur ces dix dernières années (177 dont 127 en cours) est fait en indiquant les actions gagnées, perdues par SUD ou par les autres organisations syndicales. Ces chiffres indiquent la « qualité » du dialogue social instauré par la précédente équipe.

Nous précisons être à l'initiative de l'ensemble des mouvements sociaux de cette période.

Nous proposons à l'issue de ce volet une solution d'apaisement du climat social notamment par la sortie du conflit logement lié aux indemnités que le sdis doit aux ex-logés.

Le président exprime son étonnement face au déroulé de notre présentation et pensais que nous allions d'avantage lui parler du SDMIS que des problèmes juridiques en cours avec le SDIS. Ce n'est pas de son fait et il faut considérer cela comme un héritage de l'ancienne gouvernance.



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

➤ Point sur la loi NOTRE :

Nous abordons le sujet de la loi NOTRE et des inquiétudes qu'elle génère.

Le président prend en compte la problématique. Il pense que celle-ci est une bonne chose et que l'Etat ne donne qu'un avis sur l'organisation. Pour lui, il s'agit d'un sujet qui ne nous concerne pas car nous ne sommes ni une filiale de l'Etat ni une filiale de la métropole mais une entité à part entière.

Il précise également que le ministre de l'intérieur « aime les pompiers » et que nous faisons partie de la force de la sécurité de l'Etat.

Le président reste ouvert pour une discussion avec nous et des députés sur ce sujet.

➤ Point sur les agressions :

Un rappel est fait afin de préciser que le sujet des agressions des sapeurs-pompiers a déjà fait l'objet d'une précédente entrevue avec les préfets Rouver et Gavory.

Nous indiquons que le dossier « agression et risques psycho-sociaux » est une priorité pour SUD tant localement qu'au niveau National. Le constat d'une démarche positive du SDMIS sur la partie administrative des agressions est fait. Cependant, nous demandons d'axer davantage sur l'« humain ».

Le président indique qu'il s'agit d'un dossier d'Etat et qu'il est en effet intolérable et qu'à ce titre nous bénéficions de tous son soutien.

➤ Point sur les effectifs :

En ce qui concerne les effectifs, nous demandons au président d'effectuer une stabilisation de ceux-ci en équivalent temps plein servant réellement les engins opérationnels et non en nombre d'agents. Nous faisons constater au président qu'une baisse de 10 % en cinq ans est intervenue malgré une nette augmentation des interventions. Nous indiquons que les PATS s'inscrivent sur le même schéma de baisse.



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Il nous explique que d'ici 2018 l'ensemble des infrastructures seront terminées de financées et que les sapeurs-pompiers pourront travailler dans « un vrai lieu de travail ». Ce point est pour lui le départ d'une marge de manœuvre concernant les effectifs.

➤ Point sur le mode de recrutement des SPP :

Nous lui expliquons la problématique des SPP2 et du recrutement au sein du SDIS. Le président nous fait part de la découverte du dossier et nous indique qu'il n'est pas contre sur le principe, d'une suppression de ce système non obligatoire. Il attend de mieux connaître le dossier pour se prononcer définitivement.

Le président en profite pour nous donner son point de vue sur les emplois d'avenir et nous dit que « ceci est une bonne chose ».

➤ Point sur la réforme SAP :

Nous lui faisons état de nos craintes concernant la réforme SAP et de la sécurité des agents.

Le DDAMIS nous apporte les derniers retours du groupe de travail dont il fait partie. La situation est que notre profession est menacée par des entreprises du secteur privé et que la réforme n'est que « l'embryon » d'une réflexion qui ne verra pas le jour tout de suite. De plus, il nous indique que l'arrêté ne mentionne pas que le Rhône sera un « laboratoire d'essai » dans ce domaine.

➤ Point sur la semaine à 4 jours des PATS :

Nous développons ensuite le sujet de la semaine à quatre jours qui est en cours de mise en place. Nous attendons sa mise en œuvre.



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

➤ **Point sur le cycle de travail pour les SPP :**

Nous profitons du sujet précédent pour proposer au président la mise en place d'un cycle partiel en 12 h pour les agents qui le souhaitent. Facilitant ainsi le covoiturage et donc mécaniquement augmentant le pouvoir d'achat des agents. Nous précisons que le SDMIS est unique du point de vue choix de régime de travail en régime de droit commun ou dérogatoire.

Le président ne se prononce pas pour le moment.

➤ **Point d'information :**

Le président donne la parole au DDMSIS pour qu'il nous présente le budget 2015/2018 qui est prévue en séance du prochain conseil d'administration.

Le président clos l'entrevue en indiquant la qualité des échanges et nous demande de lui faire part par écrit de nos diverses demandes et propositions afin que nous nous rencontrions plus longuement.

Le secrétaire général

Chabbouh Remy

Rémy CHABBOUH